

Le **28 novembre 2012** à 20 heures 00, les membres du Bureau de la Communauté de Communes du Bassin de BOLOGNE VIGNORY FRONCLES, se sont réunis dans les bureaux de la Communauté de Communes, sur convocation et sous la présidence de M. Denis MAILLOT.

Etaient présents : Mmes Marie-Thérèse HURNI, Marie-Thérèse DORE, Ghislaine PERRIN, Mrs Michel COURAGEOT, Gilbert KUHNER, Philippe LESEUR, Francis MAJORKIEWIEZ, Michel PAULIN, Jean-Yves ROY, Patrice VOIRIN, membres du Bureau.

Membres en exercice : 11

Membres Présents : 11

Membres Votants : 11

Gestion du Personnel

Poste d'ingénieur territorial : Le Président présente la fiche de poste de M. Charles Gullaud, ingénieur territorial, muté au 1^{er} janvier 2013 à la communauté de communes. Il précise notamment les conditions d'exercice, le mode de recrutement et la rémunération, les relations fonctionnelles ainsi que les moyens techniques proposés pour cette embauche. Suite à l'accord du conseil communautaire sur le principe de la mise à disposition de cet agent à la commune de Bologne, Monsieur Maillot informe que la commune de Froncles a souhaité également bénéficier d'une partie de sa mise à disposition à hauteur de 10% du poste.

Concernant les moyens techniques, il est convenu que M. Gullaud ait à sa disposition un ordinateur portable ainsi qu'un téléphone. Il sera proposé au conseil communautaire l'achat d'un véhicule de service en début d'année 2013.

Le Président ajoute que M. Gullaud rencontrera l'ensemble des maires dans le cadre du PLUi et d'une visite du petit patrimoine. Il travaillera avec M. Gayet afin de reprendre progressivement les fonctions de ce dernier qui termine son activité au 30/06/2013.

Les membres du Bureau acceptent ces conditions de mise à disposition. Il sera proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer la convention s'y rapportant ainsi que la demande de subvention DETR liée à la mise en place d'une ingénierie territoriale.

Poste DGS : Le Président informe que M. Roy a sollicité Nadège Toutain pour intervenir, via une mise à disposition de la communauté de communes, sur la commune de Bologne à hauteur de 8/35^{ème}. Il propose une augmentation du poste de 8h sur la communauté de communes soit 28/35^{ème}. Les membres du Bureau acceptent à l'unanimité cette modification de poste et autorisent cette mise à disposition. Il sera proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer la convention s'y rapportant.

Poste animateur/trice Maison de Pays : Le Président indique que le groupe de travail « Maison de Pays Relais Service Public » a validé la fiche de poste du futur agent d'accueil de la Maison de Pays dont le profil relève d'une licence pro en économie sociale et familiale. M. Roy sollicite le Bureau pour une mise à disposition de cet agent, à hauteur de 50% sur sa commune. Le recrutement de cet agent va être lancé prochainement. Les membres du Bureau acceptent à l'unanimité cette proposition. Il sera également proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer la convention de mise à disposition s'y rapportant.

Titularisation Postes enseignants Ecole Intercommunale de Musique et Théâtre : Sur proposition de la Directrice de l'EIMT, il est proposé de titulariser Mme Sophie Tétard, enseignante de saxophone, et M. Laurent Parisot, enseignant de flûte traversière à hauteur, respectivement de 4.87/20^{ème} et 6.7/20^{ème}.

Au niveau de la gestion du personnel entretenant les bâtiments haltes nautiques et hébergements de loisirs, M. Roy intervient pour demander où en est la situation. Le Président informe que des personnes ont été recrutées pour intervenir sur Froncles et sur Soncourt. Il indique à ce sujet, que l'ingénieur territorial aura pour tâche sur la communauté de communes, d'organiser le suivi et l'intervention du personnel sur l'ensemble des bâtiments de l'intercommunalité. Il rappelle cependant, qu'il a toujours été convenu que lorsque la communauté de communes intervenait dans une commune dans le cadre de la construction d'un bâtiment, cette dernière se devait :

D'amener les réseaux en limite de propriété,

De proposer du personnel (rémunéré par la CDC), si besoin, pour le suivi de ce bâtiment.

Il indique l'avoir rappelé à la commune de Soncourt concernant la viabilisation de la micro-crèche. Il convient que des frais sont engendrés aux communes par les travaux concernés mais que ces dernières bénéficient en retour des services proposés sur sa commune (hht, MARPA, haltes nautiques, micro-crèche, Maison de Pays...).

Bureaux communauté de communes : Le Président propose aux membres du Bureau de louer le meublé situé au-dessus des bureaux de la com com afin d'apporter une salle de réunion et deux bureaux supplémentaires. Après en avoir délibéré

le Bureau accepte à l'unanimité cette proposition assortie d'un loyer mensuel de 400 € correspondant à la moyenne des locations clévacances encaissées par la commune de Viéville. Cette proposition sera validée sous réserve de l'accord du conseil municipal de Viéville.

Achat d'eau Soncourt pour zone d'activité économique de Vraincourt : Le Président présente un projet de convention à passer avec la commune de Soncourt concernant l'achat d'eau pour distribution à la zone d'activité économique de Vraincourt. Il rappelle que les travaux ont été réalisés par la communauté de communes avec convention de mandat pour la commune de Soncourt. Sans l'intervention de la communauté de communes, la commune de Soncourt aurait dû se mettre en conformité par rapport à la défense incendie mais n'aurait pas bénéficié des subventions octroyées seulement aux intercommunalités. Après en avoir délibéré, il sera proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer un bail avec la commune de Soncourt, prévoyant les dispositions d'achat d'eau jusqu'en 2020, avec révision annuelle du prix.

Enfance-Jeunesse : Le Président informe que la micro-crèche « Les Petits Poucets » à Soncourt a ouvert ses portes l'après-midi même. Des enfants sont déjà inscrits et un fort taux d'occupation est prévu à partir de mars 2013. Il indique qu'il est nécessaire de faire un point sur les deux autres projets situés à Froncles et Bologne, notamment au niveau des dossiers de subventions. Une visite du bâtiment à Froncles sera programmée avec l'ensemble des personnes à intervenir dans ce futur complexe multi-activités.

Monsieur Maillot indique qu'une réunion est prévue avec les Francas au sujet de la délégation de service public. Un bilan sur le coût de cette DSP sera réalisé.

Culture : La directrice de l'EIMT sollicite l'accord du Bureau au sujet de l'organisation de concerts Gospel dans différentes églises de la communauté de communes. Il est proposé de convenir avec Mme Martin des modalités financières et de l'organisation engendrées par cette nouvelle action.

Tourisme : Le Président sollicite l'accord du Bureau au sujet de la création d'une plate-forme au niveau de la chapelle Sainte-Bologne. Il s'agit non pas de faire des parkings en bitume mais d'effectuer un décaissement avec remise de 0.40 pour uniformiser le terrain et éviter de l'imperméabiliser. Le Président rappelle que ces travaux étaient prévus au budget. Ils entrent dans le cadre de la mise en valeur du site de la Chapelle et de l'escargot. Le Bureau autorise le Président à confier à M. Gayet ce projet.

Coopération intercommunale : Le Président informe que la commune de Sixfontaines pourrait intégrer la communauté de communes au 1^{er} janvier 2013. Un courrier doit être fait en ce sens au Maire.

Ordures ménagères : Le SMICTOM proposant de ne pas augmenter la participation par habitant, il sera proposé au conseil communautaire de ne pas modifier les tarifs de la redevance.

Communication : Le Président indique qu'il est nécessaire de faire connaître aux habitants, les réalisations de la communauté de communes. Un 4 pages va être proposé à la rédaction pour diffusion dans les communes membres et communes environnantes.

Haut-Débit : Une nouvelle motion sera proposée au conseil communautaire suite à la réunion du groupe de travail « internet ».

Eoliennes : M. Leseur informe que la société Eolres va installer 6 éoliennes supplémentaires sur la commune de Leschères. A la demande de M. Majorkiewicz, un point sera fait sur l'étude ZDE en cours, par le cabinet MATUTINA.

Questions diverses

Une visite des bâtiments Beausoleil à Froncles est prévue le 17 septembre avec HAMARIS au sujet de la cession à la communauté de communes. La création d'une copropriété semble obligatoire.

Poste CDC Halte nautique de Froncles :

M. Voirin informe qu'aucune candidature n'a été reçue concernant le poste pour la gestion de la halte nautique de Froncles suite au départ en retraite de Mme Cottrelle. A priori, le peu d'heures par semaine ainsi que les contraintes de permanences du week-end, n'attirent pas les candidats. Compte-tenu de la fin de la saison touristique, la commune de Froncles ne souhaite pas recruter dès maintenant, une personne pour la gestion de son camping. Il est donc décidé de recourir à des contrats pour besoin occasionnel dans l'attente d'un cumul de poste entre Froncles et la communauté de communes.

Le Président indique qu'il conviendra également de réfléchir à l'embauche d'une personne concernant la gestion des meublés touristiques. Les personnes qui assuraient les états des lieux et entretiens à Soncourt et Vouécourt, par le biais de Tremplin 52, ont cessé leur activité. Le Bureau pense que la gestion par une même personne de l'ensemble des meublés (hormis ceux de Froncles) pourrait être un avantage. Un suppléant pourrait assurer les remplacements lors de l'absence de l'agent.

Contrat enfance jeunesse :

M. Voirin demande s'il est possible que la communauté de communes recrute directement M. Berva au titre de la compétence enfance-jeunesse, comme le Bureau l'avait décidé précédemment. M. Maillot confirme que ce recrutement sera mis en œuvre au 1^{er} janvier 2013.